



Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Abonnement facultatif : 2 francs

Français ! rien que Français !
V. DE LAPRADE.

LES ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir



FÉLIX SANAoze

1842 - 1901

Président de l'UNION PATRIOTIQUE du Rhône
Officier de l'Instruction Publique

OBSÈQUES DE M. SANAoze

Président de l'Union Patriotique du Rhône.

La mort inattendue de notre président, M. F. Sanaoze, survenue après une courte et cruelle maladie, a causé parmi nous un chagrin ineffaçable, mais cette perte douloureuse nous a donné la preuve des sympathies et de l'estime qui entouraient notre chef et qui sont un grand honneur pour notre œuvre elle-même.

Les obsèques de M. F. Sanaoze ont eu lieu le 10 décembre, à 9 heures du matin, avec une affluence considérable d'amis et de délégués de Sociétés.

Au premier rang, on remarquait M. Martin, vice président du Conseil de Préfecture, représentant M. le Préfet; M. le capitaine Lebrun, délégué de M. le général gouverneur; M. Bianconi, inspecteur d'Académie; M. Cazeneuve, président du Conseil général; M. Bleton, délégué au Conseil supérieur de la Mutualité; M. Faurax, président du Souvenir Français; M. le commandant Berthet, M. J.-B. Bonnet, président, et une nombreuse délégation de la 183^e Société de secours mutuels; le bureau et le Comité de l'Union Patriotique du Rhône, ainsi que de nombreux adhérents; MM. Loiseau et Parant, de l'Union Patriotique de l'Ain; M. Balouzet et le bureau de la 100^e section des Vétérans; M. Boucher, président, et les Anciens Mobiles; M. Jacquet et la Fédération des Anciens Militaires; Arnoud et Faury, anciens légionnaires; Ferrer, président du Comité du Monument Blandan; Marius Sage, délégué cantonal; de nombreuses Sociétés de gymnastique, tir, sauvetage, etc.

Le drapeau de la section des Vétérans des Armées de terre et de mer, à laquelle appartenait le défunt, suivait le char, qui disparaissait sous de nombreuses couronnes offertes par les Unions patriotiques du Rhône et de l'Ain, la 183^e Société de secours mutuels, les Anciens Mobiles, les Vétérans, l'Eclair de Villeurbanne, les Médaillés coloniaux de Villefranche, le Tir de l'armée territoriale, les Tireurs du Rhône, les Amis de la Chanson, etc.

Le corps a été transporté à Brignais pour être déposé dans un caveau de famille.

A l'arrivée à la gare de Perrache, M. Koenig, vice-président, a pris la parole en ces termes, au nom de l'Union Patriotique du Rhône.

Allocution de M. KOENIG

Vice-Président de l'Union Patriotique du Rhône.

Un mal inexorable nous a ravi en quelques jours notre cher ami et président, Félix Sanaoze, qui, la veille encore, répondait à l'appel du Souvenir Français et des Anciens Mobiles du Rhône.

Aussi cruel qu'inattendu, notre deuil est de ceux qu'on ne console pas, car notre ami se donnait tout entier aux amitiés et aux œuvres dont il faisait élection et nous pouvons dire que sa vie était un tissu de la nôtre.

Depuis vingt ans, ce grand cœur nous appartenait et nous réchauffait par le contact de son enthousiasme, par l'entraînement de sa foi inaltérable en un idéal de progrès et de grandeur nationale.

Depuis dix ans, l'*Union Patriotique du Rhône* l'avait choisi comme président et chaque année lui renouvelait sa confiance avec une unanimité dont il était fier à juste titre.

Enfant de Lyon, son âme portait l'empreinte profonde des traits qui distinguent les fils de la grande cité lyonnaise; elle se partageait entre le rêve généreux et l'action persévérante.

Né d'un brave homme du peuple qui, victime du coup d'Etat de 1851, avait mérité lors des inondations de 1856, par de nombreux et périlleux actes de dévouement une haute récompense qu'il avait refusée, Félix Sanaoze avait de qui tenir et possédait le sentiment du devoir pour l'avoir appris à bonne école.

C'est à cette humble et vivifiante source de la famille qu'il avait puisé l'attrance de sa bonté native vers les enfants, les malheureux, les opprimés, vers tout ce qui a besoin d'aide ou d'affection.

Ses qualités dominantes étaient la philanthropie et le patriotisme.

Il rêvait sans cesse de bienveillance, d'union, de concorde, de paix sociale entre les hommes; il contribuait à ce but par son profond attachement pour les institutions de prévoyance et de mutualité auxquelles il voua une véritable passion, ce qui lui valut d'être délégué à tous les Congrès nationaux ou internationaux depuis 1883.

Cependant, s'il aspirait à l'avènement du règne de la justice, du droit et de l'équité parmi les nations, comme ancien soldat de la Défense Nationale au siège de Paris, la douleur de la défaite ne s'est jamais éteinte en lui.

Il souhaitait la France de plus en plus honorée et prospère, entièrement relevée de ses épreuves et ayant recouvré tous ses enfants, grande par les nobles idées qu'elle personnifie dans le monde et qui ne peuvent avoir de meilleure sauvegarde que le respect basé sur la considération d'une force militaire assurée et d'une puissance économique grandissante.

De cette dernière pensée est résultée la propagande infatigable que soutint notre ami pendant plusieurs années, sous des formes diverses, — même celle d'une pétition remise en 1888, aux mains du Président Carnot, — pour obtenir à Lyon, la création d'un Institut National de tissage.

Mais son activité s'exerçait surtout, d'une façon presque quotidienne, au milieu de ses collaborateurs, lorsqu'il participait si intimement, comme l'un des fondateurs essentiels, au développement de l'*Union Patriotique du Rhône*, en consacrant tous ses efforts à ce qui est la synthèse même de notre groupement, c'est-à-dire à l'éducation morale et civique de la jeunesse, à la préparation à l'armée par l'encouragement aux exercices physiques et au tir, aux Sociétés de Secours aux blessés, enfin aux créations multiples pour lesquelles Félix Sanaoze s'est dépensé sans compter jusqu'à la dernière heure.

Qui ne se souvient de la parole éloquente et chaleureuse de notre ami dans nos Assemblées générales ou lorsqu'il présidait — on sait avec quel bonheur — à l'installation des Plaques Commémoratives de 1870-1871 dans quelque chef-lieu de canton du Rhône, et comme on sentait s'exhaler de ses lèvres l'espoir radieux du semeur qui ne verra pas la moisson, mais qui la pressent abondante et fructueuse pour l'avenir.

Hélas! cette parole vibrante et féconde s'est soudainement tue, ce cœur aimant et dévoué a cessé de battre!

L'émotion cruelle d'une perte si douloureuse vient poser impérieusement à notre conscience la question de la vie et du prix que nous devons y attacher, question résolue en même temps que posée, en présence d'un carrière aussi bien remplie que celle de notre ami regretté.

En effet, tant vaut l'œuvre humaine, tant vaut la vie.

Quel cortège plus enviable que celui de l'homme de bien accompagné, entouré jusqu'au delà des bornes du tombeau par la foule des sympathies écloses aux rayons de son cœur ou de son esprit, qui se sont

accrues à chaque pas sur sa route, cortège ému de sincères affections, où l'amitié, l'estime et la gratitude viennent se confondre, comme une gerbe de fleurs précieuses, en cet hommage suprême rendu à la bonté sereine et triomphante, entrée dans l'immortalité.

Cher ami, repose en paix!

L'œuvre commune sera poursuivie et continuée avec la loyauté et la droiture qui marquaient sa nature d'élite, avec la fidélité, ton énergie que rien ne put jamais abattre.

Le drapeau que tu as si vaillamment porté devant nous continuera de flotter fièrement sur la cime.

Ta tombe comme celle de ton prédécesseur, J. Ph. Anstett, sera le refuge sacré où nous viendrons retremper nos âmes et nos courages.

Et nous mettrons toute notre volonté à suivre les exemples que tu nous lègues, nous honorerons ta chère mémoire en nous appliquant à aimer, à servir la France et la République comme tu les as aimées et servies jusqu'à la mort.

Cher ami, adieu!

M. Boucher, président des *Anciens Mobiles du Rhône*, a adressé à notre président les derniers adieux de cette Société et ceux de la 100^e Section des Vétérans, en remerciant avec émotion M. Sanaoze de ce qu'il avait fait pour assurer aux plus humbles de nos morts de 1870-71, l'hommage de gratitude qui leur est dû, en propageant avec une ardeur infatigable la création des Plaques Commémoratives cantonales dans notre département.

En entrant à Brignais, le corps de notre président, escorté d'une délégation de l'*Union Patriotique* et de la 183^e Société de secours mutuels, a été honoré par la présence d'un grand nombre de membres de la Société de secours mutuels de Brignais, précédés des autorités de la commune.

L'inhumation a eu lieu ensuite dans le caveau de famille réservé.

Ainsi s'est terminée cette impressionnante cérémonie.

Compte rendu des Travaux du Comité

Séance mensuelle du 17 décembre 1901.

La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. le Dr Chambard-Hénon, vice-président.

Sont présents : MM. Balouzet, Bleton, Boucher, Braemer, Buy, Chabot, Chambard-Hénon, Desbat, Drut, Gouverne, Grand, Hess, Koenig, Landry, Laroche, Mazoyer, Muselli, Pauflique, Rémond, Reybel, Camille Roy.

Excusés (vote par correspondance) : MM. Anstett, Bouvret, Dubuy, Polonus, Tricaud.

Excusés : MM. Bal, Buisson, Jacquet.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. Chambard-Hénon prononce, d'une voix émue l'allocution suivante qui a touché tous les cœurs :

MESSIEURS,

C'est quand un homme a disparu, qu'on s'aperçoit du vide qu'il laisse après lui, et de la place importante qu'il occupait dans la vie de la Cité. Ainsi en est-il de notre ami Sanaoze, enlevé en quelques jours par un mal terrible et impitoyable. Pendant dix ans, il a présidé et dirigé nos travaux à l'*Union Patriotique du Rhône* et vous savez avec quelle ardeur, quelle droiture, quelle honnêteté.

Il avait trouvé dans l'œuvre des Plaques Commémora-

lives une formule simple, qui, tout naturellement, lui donnait l'occasion de parler à ses concitoyens des devoirs envers la patrie.

Je n'ai pas ici à prolonger son éloge ; vous l'avez connu et apprécié. Notre collègue Kœnig a dit en termes excellents, ce que nous pensions tous.

Notre collègue Boucher, parlant aux noms des Mobiles du Rhône et des Vétérans, a prononcé des paroles dont nous le remercions.

Mes amis, nous garderons dans nos cœurs et au sein du comité, le souvenir du bon, du brave et honnête Sanaoze. Nous nous inspirerons de ses sentiments patriotiques pour terminer et parfaire l'œuvre inachevée des Plaques Commémoratives. *L'Union Patriotique du Rhône* continuera, je l'espère, à poursuivre le but pour lequel elle a été créée : Réunir tous les Français autour du drapeau tricolore pour la défense de la Patrie. (*Applaudissements*).

M. le président de séance remercie ensuite les autorités civiles et militaires représentées aux funérailles, les Vétérans pour leur drapeau, les nombreuses sociétés qui ont envoyé des couronnes, et particulièrement l'Eclair de Villeurbanne dont deux gymnastes en tenue ont porté la couronne offerte par l'*Union Patriotique du Rhône* à son aimé président.

Communication est donnée des témoignages de condoléances adressés par M. le Recteur, M. le général Lebrun, MM. Auzière, procureur général ; Brunot, ancien président ; Sansbœuf, président de la *Fédération des Sociétés Alsaciennes-Lorraines de France et des Colonies* (télégramme et lettre), Dr Monoyer, président de l'*Association Alsacienne-Lorraine* de Lyon ; Burnier, maire de Vienne ; Diederichs et Larrivé, de Bourgoin, Forrer, de Crémieu ; Gonin, de Villefranche ; un groupe d'amis de Saint-Dié, Bussery, vice-président de l'*Association de gymnastique*, Himbert, de Lyon ; du *Tir de Valsonne*, de l'*Eclair de Lyon*, des *Excursionnistes*, de l'*Avant-Garde de Villefranche*, etc., etc.

M. Chambard-Hénon donne lecture de la lettre ci-dessous qui émane de la famille de notre défunt président.

A Messieurs les membres
de l'*Union Patriotique du Rhône*.

MESSIEURS,

Permettez-moi, aux noms de Mme veuve Félix Sanaoze, des familles Sanaoze et Descours, de vous remercier des sympathies que vous leur avez témoignées, ainsi que de tout ce que vous avez fait pour rehausser les funérailles de leur époux et parent.

M. Félix Sanaoze, par le cœur, était bien des vôtres ; il avait su conquérir non seulement votre estime, mais aussi votre précieuse amitié. Et cela a été pour nous une grande consolation dans la terrible épreuve qui nous a frappés, de voir que nous n'étions pas seuls à pleurer l'homme de bien et le patriote que vous connaissiez si bien et qui vous aimait autant que vous l'aimiez.

Le destin a été cruel pour lui ; ses proches qui lui survivent et souffrent de sa perte, vous saluent et vous remercient avec effusion de leur avoir aidé à supporter ce terrible coup du sort.

Veuillez agréer, Messieurs, etc.

J. DESCOURS,
Lyon, 17 décembre 1901.

L'ÉLECTION.

L'ordre du jour appelle l'élection du président de l'*Union Patriotique du Rhône*.

M. le lieutenant-colonel Polonus, premier vice-président, est élu à une grande majorité en remplacement de M. Sanaoze.

De même, M. A. Hess, est élu ensuite 4^e vice-président à la presque unanimité.

PRIX ET SUBVENTIONS

Suivant la tradition établie depuis de longues années, un don de cinquante francs est voté en faveur de l'Arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains de Lyon.

La *Jeune France*, société de gymnastique et de tir, obtient des prix pour son concours annuel.

DÉLÉGATION

M. Paufigue veut bien accepter la présidence de la fête que donnera la *Jeune France*, fin décembre.

COLOMBOPHILIE

M. Kœnig donne communication de la correspondance avec la *Fédération Colombophile* et aussi d'une lettre de M. Jacquet, qui, en sa qualité de conseiller municipal, a tenté d'obtenir le rétablissement de la subvention de cinq cents francs allouée habituellement à cette association.

NOUVEAUX ADHÉRENTS

MM. Bouvier et Charraix, présentés par M. Paufigue. Réinscription de M. Saillard (adressée à M. Balouzet). La séance est levée à dix heures.

APRÈS SÉANCE

Samedi 22 décembre, notre ami, M. Hannequin, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, a été élu membre correspondant de l'Académie, pour la section de Philosophie, par 33 voix sur 34 votants.

Nos félicitations les plus chaleureuses.

Les Strasbourgeois à Lyon

Toast du Dr MONOYER,
président de l'*Association Alsacienne-Lorraine*
27 octobre 1901.

Messieurs

Permettez-moi tout d'abord de rendre grâce à la muse de la musique, la divine Euterpe, qui nous procure l'occasion tant désirée de saluer nos frères d'Alsace.

Merci aussi à l'Harmonie Lyonnaise et à son distingué président pour l'heureuse pensée qu'ils ont eue d'associer les Alsaciens-Lorrains de Lyon aux fêtes données en l'honneur de l'Union Chorale de Strasbourg.

Strasbourg ! que de doux souvenirs ce nom éveille en moi. C'est dans cette bonne ville que j'ai passé les plus belles années de mon enfance et de ma jeunesse. Je vois encore sa merveilleuse cathédrale dominant de toute sa hauteur le château du cardinal de Rohan et couvrant de sa grande ombre le Lycée d'où sont sortis tant d'illustrations ; je revois son ancienne et célèbre Faculté de Médecine où j'ai professé pour la première fois ; ses splendides promenades du Brogié, du Contades, de l'Orangerie se représentent à mes yeux charmés.

Je n'ai garde d'oublier le pittoresque *Christkindels mercht* (1), avec ses baraques rangées autour de la statue de Kléber comme pour mettre la fête de l'enfance sous la protection du grand général.

Puis brusquement apparaissent les temps douloureux. Mais ici je m'arrête dans l'évocation du passé, car depuis l'invention du télégraphe sans fil, du télégraphe, et autres machines diaboliques, nous ne pouvons plus avoir la certitude que nos paroles ne parviendront pas à des oreilles auxquelles elles ne sont point destinées.

Et pourtant, chers Strasbourgeois, je me demande si, comme tant d'autres, vous ne vous trouvez pas dans une situation offrant quelque analogie avec celle du fameux *Hans im Schnockenloch* (2) ; je m'imagine, ô puissance de l'imagination ! je m'imagine, dis-je, qu'il est permis de vous appliquer ce qu'une chanson populaire raconte de ce personnage légendaire :

« Was er het, disz will er nit,
« Und was er will, disz het er nit ! » (3)

Quoi qu'il en soit, quand vous rentrerez dans vos foyers, chers frères d'Alsace, veuillez saluer en notre nom votre belle capitale et dites bien aux compatriotes de là-bas que pour les hommes unis par les liens de la plus cordiale sympathie les frontières ne comptent pas ; dites leur encore que dans nos cœurs fidèles demeurera jusqu'à notre dernier souffle le don suprême qui resta dans la boîte de Pandore.

Et maintenant il me semble que j'ai toute qualité pour unir dans un même toast mes concitoyens d'hier et ceux d'aujourd'hui. — Je bois donc à la fraternité de nos hôtes de Strasbourg et de nos Lyonnais hospitaliers !

(1) Foire de Noël.

(2) Jean du Trou-des-Cousins.

(3) Ce qu'il a, il ne le veut pas, et ce qu'il veut, il ne l'a pas (dialecte alsacien).

L'ARTILLERIE ALLEMANDE

Après avoir amélioré son artillerie de campagne, l'Allemagne vient de créer un nouveau canon de montagne à tir rapide.

La maison Krupp se flatte d'avoir réalisé, par la construction de ce modèle, une pièce simple, robuste, légère, fonctionnant bien et produisant des effets satisfaisants.

A cette objection que la pièce se décompose, pour le transport, en quatre fardeaux, autrement dit qu'elle exige quatre animaux de bât au lieu de trois, on répond que l'augmentation du rendement de ce canon permet à son tour de n'en avoir que quatre par batterie, au lieu de six, et que, par conséquent, tout en réalisant une plus grande puissance de feu et un maniement plus facile de la batterie, on transporte, avec le même effectif de bêtes de somme, une plus grande quantité de munitions.

Quoi qu'il en soit, les efforts, on peut dire désespérés des constructeurs étrangers pour arriver à imiter notre nouveau système d'artillerie constituent le plus bel hommage qui puisse être rendu à notre matériel.

Déjà nous avons signalé le revirement que l'on constate dans les esprits, en Allemagne. Cette nation s'élève de la supériorité que nous avons acquise en cette partie essentielle de notre outillage militaire; elle prévoit la transformation à bref délai de son canon modèle 1896 à tir simplement accéléré. Comme l'écrivait un de ses généraux, dans les *Berliner Neueste Nachrichten* du 3 de ce mois, en n'effectuant pas cette transformation l'armée allemande risque de *s'exposer à un nouvel Iéna*.

Nous ne saurions témoigner trop de reconnaissance aux éminents officiers dont les travaux patients ont abouti au matériel qui arrache de tels aveux à nos rivaux et nous donnent sur eux une si grande avance.

(*La France Militaire*, 22 novembre 1901).

Que ferait la Suisse ?

La conclusion de la Triple Alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, a placé la Suisse dans une position stratégique fort délicate et difficile.

Depuis quelques années, en Allemagne et en Italie, on semble vouloir faire bon marché de la neutralité de la Suisse; si l'on en juge d'après les publications sérieuses parues de l'autre côté du Rhin et des Alpes : « Les puissances belligérantes, dit une revue allemande, chercheront purement et simplement, à l'avenir, à utiliser, pour porter leurs armées en avant, les voies ferrées les plus avantageuses au point de vue stratégique, sans s'inquiéter de savoir si elles traversent les Ardennes ou le tunnel du Saint-Gothard. Quant à l'Italie, au cas où elle prendrait part à la guerre engagée par la Triple Alliance contre la France, sans le secours de l'Angleterre, elle trouverait pour envahir le territoire ennemi, d'autres chemins que ceux du littoral méditerranéen. Ces routes traversent la Suisse, en empruntant les vallées alpines du Tessin et du Rhône supérieur et en utilisant, tout d'abord, la ligne du Saint-Gothard. »

Dans ces conditions, que fera la Suisse ? Quel sera son rôle ? Telles sont les questions que développe, avec une rare compétence, le colonel Robert Weber, chef d'état-major du 3^e corps d'armée suisse, dans une brochure destinée à faire sensation et intitulée : *La Suisse, son importance stratégique*. Le colonel étale son étude sur les campagnes du siècle écoulé et il tire des conclusions fort suggestives et curieuses sur le rôle qu'aura à jouer son pays dans un conflit futur.

Une traduction de ce remarquable ouvrage s'imposait en France. Elle a été faite avec élégance et précision par le capitaine Thiry, du 79^e régiment d'infanterie.

Le Monument de Turenne

On a annoncé que le gardien français du monument de Turenne à Salzbach (grand-duché de Bade) a été l'objet de menaces de la part des Allemands.

* Cette nouvelle n'a pas été sans émouvoir la population de Belfort. Le gardien du monument, Schnœrring, est en effet un de nos compatriotes. Il a des parents dans le territoire; son fils habite notre ville, au faubourg des Vosges, rue du Ballon.

La situation de Schnœrring n'est pas toujours des plus faciles. Les choses ont bien changé depuis le traité conclu sous la Restauration, entre la France et le gouvernement grand-ducal ! Salzbach est situé à

proximité de la frontière alsacienne, à peu près à égale distance de Strasbourg et de Wissembourg, sur la ligne de Francfort à Bâle.

On conçoit que certains Allemands n'acceptent point sans protester la présence de ce gardien revêtu de l'uniforme français en plein pays allemand, et qu'il doit, pour ce brave, en résulter quelque vexations.

Mais le traité protège — moralement du moins — ses droits et doit assurer le libre exercice de sa fonction. L'emplacement où est tombé Turenne, le 27 juillet 1675, et où s'élève le monument — stèle de pierre grise, haute de douze mètres et entourée d'érables — est une enclave française, une petite France en Allemagne. Le gardien a la faculté, comme je vous l'ai dit d'y porter l'uniforme français et de circuler, ainsi vêtu, dans un rayon de dix kilomètres.

Le gardien actuel, Schnœrring — il touche un traitement annuel de 1,000 fr. — a succédé dans ce poste, en 1894, à un autre de nos compatriotes, Preiss, maréchal des logis de gendarmerie coloniale en retraite, mort il y a quelques années à Salzbach.

Il porte fièrement sur son dolman de gardien de batterie, la croix de la Légion d'honneur et la médaille militaire. Ancien adjudant de pontonniers, ce vétéran a reçu autrefois du ministère de la guerre, le prix du colonel Daugny, destiné par son fondateur au sous-officier le plus méritant des régiments d'artillerie et de pontonniers.

Les actes de courage et de dévouement accomplis par Schnœrring sont nombreux.

A LA FRANCE

Poésie de M. V. VALL.

La splendeur du couchant d'un siècle qui s'achève
O France, dans ton sein n'a pas gravé l'oubli !...
En songeant au passé, ton âme se relève
Et ta main serre encor son vieux glaive affaibli.

Oui, le réveil viendra ! Comme un appel suprême
Sur les Vosges en deuil sonnera le clairon ;
Tes fils, au prix du sang, vengeront l'anathème,
Qui, depuis trop longtemps, a pesé sur ton front !

Nos généraux, un jour, conduiront leurs cohortes
Sur le sol ennemi, fiers et victorieux !
Les Germains s'enfuiront, comme les feuilles mortes
Tourbillonnant au gré de l'autan furieux !

Lorsque sera marquée au sablier des âges
L'heure où nos drapeaux neufs affronteront le feu,
Tous, nous serons debout, pour braver les orages
Et faire, à notre tour, la grande œuvre de Dieu !

Alors, l'Humanité que guide ton génie
France ! pourra pousser ses hordes soldatesques,
Et, plus grande, entourer la sublime harmonie,
Des peuples s'unissant pour la paix, fraternels !

Mais aujourd'hui... regarde !... A l'autre bout du monde,
Du droit le plus sacré tombent les champions ;
Un auguste vieillard, en proscriit vagabonde
Quétant l'appui des nations.

L'épave est rejetée au milieu des tempêtes !...
Dans la nuit de décembre aux cloches de Noël,
Seuls, les sages géants dressent leurs baïonnettes
Plus hautes vers le ciel !

L'Alsace attend toujours ! Qui sait ? Demain, peut-être,
L'Europe saignera de la Loire à l'Oural,
Et brisera le joug que forgea ton ancêtre,
O Guillaume fatal !

Espérant le Noël des futures conquêtes
Comme vous, Africains, héroïques lutteurs,
Nos canons inquiets, de leurs gueules muettes,
Semblent de l'horizon fouiller les profondeurs.

La splendeur du couchant du siècle qui s'achève
O France, dans ton cœur ne grave pas l'oubli !
L'avenir t'appartient... Car le destin relève
Tôt ou tard le vaincu qui n'est pas avili !

Le 25 décembre 1900.

Le Gérant : AUGUSTE HESS.

Imp. P. LEGENDRE et C^{ie}. Anc. Maison A. Waltener, Lyon